

MISES EN GARDE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
IRRITE LA PEAU ET LES YEUX
ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX
CAUSE UNE LÉSION IMPORTANTE MAIS TEMPORAIRE AUX YEUX
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU
ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS
NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

N'appliquer que si le potentiel de dérive est minime vers les zones d'habitat humain ou les zones d'activité humaine, comme les maisons, les bungalows, les écoles et les espaces de récréation. Prendre en compte la vitesse du vent, la direction du vent, les inversions de température, le type d'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Équipement d'application complet

- Au cours du mélange ou du chargement, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et une protection oculaire (écran facial ou lunettes de sécurité). Rincer les gants avant de les enlever.
- Au cours de l'application, du nettoyage et des réparations, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.
- Les gants ne sont pas obligatoires au cours de l'application si le préposé à l'application se trouve dans un tracteur fermé.
- Les travailleurs doivent aussi se servir d'un système fermé en cas de manipulation de plus de 1360 L par jour.

Application au moyen d'un pulvérisateur à rampe

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistants aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations.

Application au moyen d'un pulvérisateur portatif

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, un respirateur et des gants résistants aux produits chimiques.

Se référer à la section Mode d'emploi pour des exigences additionnelles.

MÉLANGE

Système de transfert

Pour les contenants de plus de 20 L, utiliser un système de transfert fermé qui permet d'éviter les déversements pour transférer le produit concentré de tels contenants dans le réservoir de pulvérisation.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR

- Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et utiliser un équipement de protection propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de consommer du tabac ou d'utiliser les toilettes.
- Si l'herbicide s'imprègne dans les vêtements, les enlever immédiatement et les laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et les matières absorbantes qui sont imprégnés ou fortement contaminés par le concentré du produit.

- Après avoir utilisé le produit, retirer les vêtements et les laver séparément. Se laver immédiatement et à fond les mains et la peau exposée avec de l'eau et du savon. Suivre les instructions du fabricant pour laver les vêtements et l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instructions du genre, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver les vêtements et l'équipement de protection individuelle séparément du linge de la maison.
- Après le travail, retirer les vêtements et prendre une douche avec du savon.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

Les solutions à pulvériser de ce produit devraient être mélangées, entreposées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique. **NE PAS MÉLANGER, ENTREPOSER NI APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS À PULVÉRISER DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS DE PULVÉRISATION EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NU (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE).** Ce produit ou les solutions à pulvériser mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est très combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre source d'inflammation, pourrait s'enflammer ou exploser et causer des blessures corporelles graves.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Ce produit peut causer une grave irritation aux yeux. Une surexposition au 2,4-D peut causer de la toux, une sensation de brûlure, des étourdissements ou une perte temporaire de coordination musculaire. D'autres effets possibles d'une surexposition comprennent la fatigue, une faiblesse musculaire et les nausées. Traiter selon les symptômes.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées.
- Observer les zones tampons de pulvérisation indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

- Ce produit causera des dommages aux autres plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si l'on applique ce produit au moyen d'un pulvérisateur portatif, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins ni ne permettre aux bruines de pulvérisation de dériver vers de telles cultures.
- Ne pas asperger sur les racines nues des arbres et des plantes ornementales.

LESSIVAGE

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

RUISSELLEMENT

- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.
- Pour prévenir le ruissellement associé aux usages domestiques, éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute surface revêtue. Ne pas irriguer dans les 24 heures suivant l'application.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer ce produit loin des fertilisants, des semences, des insecticides, des fongicides ou autres herbicides destinés à des cultures sensibles au 2,4-D et au glyphosate.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

Si ce produit est exposé à une température au-dessous de 0 °C, le réchauffer jusqu'à une température d'au moins 5,0° C et bien mélanger avant l'utilisation.

MODE D'EMPLOI

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieux aquatiques.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.
- Appliquer le produit sur les cultures agricole seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Délai de sécurité

Le délai de sécurité est de 12 heures après application pour toutes les utilisations agricoles.

Le glyphosate ne doit pas être appliqué à l'aide d'applicateurs manuels à mèche ou par badigeonnage à la main.

Application terrestre – terres cultivées

Appliquer entre 50 et 200 L de solution pulvérisable par hectare, selon le type d'équipement utilisé. Se servir de suffisamment d'eau pour obtenir une distribution uniforme. Effectuer la pulvérisation à faible pression (de 200 à 275 kPa) lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active.

Grosseur des gouttelettes : Appliquer en tant que pulvérisation de grosses gouttelettes à extrêmement grosses gouttelettes (ASAE 572.1 Standard). Utiliser des pastilles de buses à réduction de dérive conformément aux directives du fabricant qui produisent des gouttelettes de classification grosses à extrêmement grosses pour réduire de façon significative le potentiel de dérive.

Se référer au guide d'utilisation du produit pour de plus amples renseignements.

Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir de pulvérisation.
2. Commencer l'agitation du réservoir de pulvérisation.
3. Ajouter la quantité requise d'herbicide Enlist Duo.
4. Remplir le réservoir de pulvérisation avec suffisamment d'eau (voir les volumes d'eau dans la section Directives d'application – Terres cultivées). Maintenir une agitation suffisante dans le réservoir de pulvérisation au cours du mélange et de la pulvérisation pour assurer un mélange uniforme.
5. Suivre les directives et les précautions indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles.
6. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur, tel qu'indiqué (voir la section Directives de nettoyage du pulvérisateur).

Traitement localisé

Pour le traitement localisé de mauvaises herbes comme les chardons au moyen d'un pulvérisateur à dos, mélanger 0,2 L d'herbicide Enlist Duo dans 10 L d'eau. Bien mouiller tout le feuillage. Maximum de 2 applications par année.

Quantité maximale de produit appliqué/jour/personne au moyen d'un pulvérisateur portatif : 14,5 L.

Mélanges en réservoir

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Additifs de contrôle de la dérive

L'herbicide Enlist Duo contient une technologie de contrôle de la dérive. Si voulu, utiliser seulement un additif de contrôle de la dérive approuvé par Corteva Agriscience. Lorsqu'on se sert d'un additif de contrôle de la dérive, lire et suivre attentivement les mises en garde et autres renseignements de l'étiquette de l'additif.

POUR UTILISATION AVEC LE MAÏS DE GRANDE CULTURE ENLIST™ SEULEMENT

L'herbicide Enlist Duo est un herbicide systémique dont l'activité résiduelle dans le sol est très limitée et qui est conçu pour la suppression de mauvaises herbes annuelles et vivaces émergées. L'herbicide Enlist Duo est sélectif au maïs de grande culture Enlist.

Taux d'application

Utiliser entre 2,9 et 4,3 L/ha selon les mauvaises herbes présentes (voir la liste des mauvaises herbes ci-dessous).

Pour les mauvaises herbes plus difficiles à supprimer, par exemple l'asclépiade commune et le souchet comestible. L'herbicide Enlist Duo à raison de 2,9 ou 4,3 L/ha peut être mélangé en réservoir avec un produit qui contient 480 g/L de glyphosate, présente sous forme de sel de diméthylamine (p. ex, l'herbicide VP480) à raison de 2,52 ou 1,92 L/ha respectivement. Se référer à l'étiquette du produit glyphosate pour plus d'information, y compris les volumes de pulvérisation et les mauvaises herbes supprimés au taux de 3,75 L/ha (1800 g é.a./ha).

Le mélange en réservoir avec le glyphosate peut être appliqué au maximum d'une fois par saison et seulement où il n'y a pas une application d'herbicide Enlist Duo seule dans la même année.

Période d'application

Appliquer au stade de croissance V8 ou à une hauteur de 120 cm (48 po), selon la première éventualité. Effectuer de 1 à 2 applications avec un minimum de 12 jours entre les applications. On peut effectuer une deuxième application pour les pousses tardives qui surviennent après la première application, mais il faut le faire avant le stade de croissance V8.

2,9 L/ha supprimera les mauvaises herbes suivantes :

orge spontané	chénopode blanc
bardanette épineuse	moutardes (sauf des chiens et tanaïse)
bardane (avant le stade de 4 feuilles)	ansérine de Russie
canola spontané*	amarante à racine rouge
stellaire moyenne	plantain majeur
lampourde glouteron	petite herbe à poux
caméline	grande herbe à poux
vergerette du Canada	soude roulante
vergerette rude	bourse-à-pasteur
sagesse-des-chirurgiens	tabouret des champs
sétaire (géante, verte)	tournesol annuel
salsifis majeur	mélilot
ortie royale	vesce
cranson dravier	blé spontané
prêle des champs	radis sauvage
kochia à balais	folle avoine

*y compris les variétés de canola tolérant au glyphosate et les variétés de canola Clearfield.

4,3 L/ha supprimera les mauvaises herbes indiquées ci-dessus et les mauvaises herbes suivantes :

échinochloa pied-de-coq	asclépiade commune**
armoïse bisannuelle*	moutarde des chiens
liseron des champs**	crépis des toits
liseron des haies	silène noctiflore
laitue bleue*	morelle noire de l'Est
sarrasin de Tartarie	souchet comestible**
renouée liseron	chénopode glauque
bardane*	amarante de palmer**
chardon des champs**	amarante hybride
spargoute des champs	matricaire odorante
gaillet gratteron	panic millet
saponaire des vaches	pourpier potager
digitaire astringente	chiendent commun
digitaire sanguine	mauve à feuilles rondes**
pissenlit	Renouée scabre
stellaire moyenne	renouée de Pennsylvanie
céraïste vulgaire*	laiteron potager
panic d'automne	laiteron des champs**
lépidie des champs	tanaïse vulgaire
galinsoga cilié	abutilon
renouée (avant le stade de 4 feuilles)	amarante rugueuse
renouée persicaire	morelle à trois fleurs
euphorbe ésule*	

*Suppression des parties épiquées seulement.

**Effectuer 2 applications pour une suppression plus efficace. La 2^e application devrait se faire au plus tard au stade de croissance V8 du maïs. L'asclépiade commune devrait mesurer 15-60 cm de haut et être en croissance active. Le souchet comestible devrait mesurer 5-15 cm de haut et être en croissance active. Chardon des champs et le laiteron des champs devraient être du stade de rosette jusqu'à 50 cm de hauteur et en pleine croissance. La 2^e application devrait être d'au moins 2 semaines après la première pour un meilleur contrôle de ces mauvaises herbes vivaces.

Délais d'attente avant la récolte

- Ne pas laisser les animaux laitiers en lactation paître les champs traités dans les 7 jours suivant l'application.
- Ne pas récolter le fourrage ni le foin dans les 30 jours suivant l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant qu'il ne soit envoyé à l'abattoir.

Restrictions

- Ne pas effectuer plus de deux applications en postlevée par saison d'utilisation.
- Ne pas appliquer plus de 8,6 L/ha d'herbicide Enlist Duo (3,44 kg équivalent acide) par saison d'utilisation.
- Ne pas appliquer plus que le taux saisonnière totale de 1800 g é.a./ha de glyphosate.
- Lire et suivre l'Enlist Programme de Gouvernance (<https://www.enlist.com/ca-fr/l-experience-enlist/gouvernance.html>) qui est lié à l'utilisation de semences de maïs.

POUR L'UTILISATION AVEC LE SOJA ENLIST™ E3 SEULEMENT

L'herbicide Enlist Duo est un herbicide systémique dont l'activité résiduelle dans les sol est très limitée et qui est conçu pour la suppression de mauvaises herbes annuelles et vivaces émergées. L'herbicide Enlist Duo est sélectif au soja Enlist E3. L'application de l'herbicide Enlist Duo sur des sojas non Enlist E3 causera de graves dommages aux cultures et une perte de rendement.

Taux d'application

Utiliser entre 2,9 et 4,3 L/ha selon les mauvaises herbes présentes (voir la liste des mauvaises herbes ci-dessous).

Pour les mauvaises herbes plus difficiles à supprimer, par ex. l'asclépiade, le souchet comestible et le liseron des champs. L'herbicide Enlist Duo à raison de 2,9 ou 4,3 L/ha peut être mélangé en réservoir avec un produit qui contient 480 g/L de glyphosate, présent sous forme de sel de diméthylamine (par ex. l'herbicide VP480) à raison de 2,25 ou 1,92 L/ha, respectivement. Se référer à l'étiquette du produit glyphosate pour plus d'information, y compris les volumes de pulvérisation et les mauvaises herbes supprimés au taux de 3,75 L/ha (1800 g é.a./ha).

Le mélange en réservoir avec le glyphosate peut être appliqué un maximum d'une fois par saison et seulement où il n'y avait pas une application d'herbicide Enlist Duo seule dans la même année.

Période d'application

Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont petites et au plus tard au stade de croissance R2 (pleine floraison) du soja. Effectuer une ou deux applications avec un minimum de 12 jours entre les applications. Ne pas appliquer l'herbicide Enlist Duo sur le soja après le stade R2.

2,9 L/ha supprimera les mauvaises herbes suivantes :

orge spontané	chénopode blanc
bardanette épineuse	moutardes (sauf des chiens et tanaisie verte)
bardane (avant 4 feuilles)	ansérine de Russie
canola spontané*	amarante à racine rouge
stellaire moyenne	plantain majeur
lampourde glouteron	petite herbe à poux
caméline	grande herbe à poux
vergerette du Canada	soude roulante
vergerette rude	bourse-à-pasteur
sagesse-des-chirurgiens	tabouret des champs
sétaire (géante, verte)	tournesol annuel
salsifis majeur	mélilot

ortie royale	vesce
cranson dravier	blé spontané
prêle des champs	radis sauvage
kochia à balais	folle avoine

* y compris les variétés de canola tolérant au glyphosate et les variétés de canola Clearfield.

4,3 L/ha supprimera les mauvaises herbes indiquées ci-dessus et les mauvaises herbes suivantes:

échinochloa pied-de-coq	euphorbe ésole*
armoise bisannuelle*	asclépiade commune**
liseron des champs**	moutarde des chiens
liseron des haies	crépis des toits
laitue bleue*	silène noctiflore
sarrasin de Tartarie	morelle noire de l'Est
renouée liseron	souchet comestible**
bardane*	chénopode glauque
chardon des champs**	amarante de palmer**
spargoute des champs	amarante hybride
gaillet gratteron	matricaire odorante
saponaire des vaches	panic millet
digitaire astringente	pourpier potager
digitaire sanguine	chiendent commun
pissenlit	mauve à feuilles rondes**
stellaire moyenne	renouée scabre
céraiste vulgaire*	renouée de Pennsylvanie
panic d'automne	laiteron potager
lépidie des champs	laiteron des champs**
galinsoga cilié	tanaisie vulgaire
renouée (avant 4 feuilles)	abutilon
renouée persicaire	amarante rugueuse
	morelle à trois fleurs

*Suppression des parties aériennes seulement.

**Effectuer 2 applications pour une suppression plus efficace. La 2^e application devrait se faire au plus tard au stade R2 (pleine floraison) du soja. L'asclépiade commune devrait mesurer 15-60 cm de haut et être en croissance active. Le souchet comestible devrait mesurer 5-15 cm de haut et être en croissance active. Le chardon des champs et le laiteron des champs devraient être au stade de rosette jusqu'à 50 cm de hauteur et en pleine croissance. La 2^e application devrait être d'au moins 2 semaines après la première pour une meilleure suppression de ces mauvaises herbes vivaces.

La suppression du maïs Enlist spontané dans le soja Enlist E3

Un mélange en réservoir de l'herbicide Enlist Duo à 4,3 L/ha plus avec soit Select Concentré Émulsifiable Herbicide de Postlevée ou Centurion Concentré Émulsifiable Herbicide de Post-Levée à 0,19 L/ha ou l'herbicide Poast Ultra liquide émulsifiable à 0,32 L/ha peut être utilisé pour la suppression du spontané Maïs Enlist dans le Soja Enlist E3.

Délais d'attente avant la récolte

- Ne pas laisser paître le soja traité.
- Ne pas récolter pour le fourrage ni le foin.

Restrictions

- Ne pas effectuer plus de deux applications en postlevée par saison d'utilisation.
- Ne pas appliquer plus de 8,6 L/ha d'herbicide Enlist Duo (3,44 kg équivalent acide) par saison d'utilisation.

- Ne pas appliquer plus que le taux saisonnière totale de 1800 g é.a./ha de glyphosate.
- Lire et suivre l'Enlist Programme de Gouvernance (<https://www.enlist.com/ca-fr/l-experience-enlist/gouvernance.html>) qui est lié à l'utilisation de semences de soja.

POUR UTILISATION AVANT L'ENSEMENCEMENT OU APRÈS L'ENSEMENCEMENT (MAIS AVANT L'ÉMERGENCE DE LA CULTURE) DANS LES VARIÉTÉS DE BLÉ DE PRINTEMPS ET D'HIVER (Y COMPRIS DURUM), D'ORGE, DE SEIGLE ET LE MAÏS DE GRANDE CULTURE

L'herbicide Enlist Duo peut être appliqué pour supprimer les mauvaises herbes annuelles et vivaces avant ou après l'ensemencement (**MAIS AVANT L'ÉMERGENCE DE LA CULTURE**) dans les variétés de blé de printemps et d'hiver (y compris durum), d'orge, de seigle et le maïs de grande culture.

Appliquer à un taux de 2,2 L par hectare dans un volume d'eau de 50 à 100 L d'eau propre par hectare en tant que pulvérisation générale pour supprimer les mauvaises herbes (jusqu'à 8 cm de haut) ou à un taux de 3,3 L par hectare pour supprimer les mauvaises herbes (jusqu'à 15 cm de haut). Un taux d'application de 4,3 L /ha à l'automne fournira la suppression du trèfle rouge.

2,2 L/ha supprimera les mauvaises herbes suivantes (jusqu'à 8 cm) :

bardanette épineuse	crépis des toits
brome des toits	grande ortie
bardane	lvraie de Perse
canola spontané*	amarante à racine rouge
céréales spontanées	ansérine de Russie
lampourde glouteron	plantain majeur
caméline	laitue scariole
lin spontané	radis sauvage
vergerette du Canada	petite herbe à poux
vergerette rude	fausse herbe à poux
sagesse-des-chirurgiens	grande herbe à poux
sétaire géante	bourse-à-pasteur
sétaire verte	tabouret des champs
salsifis majeur	tournesol sauvage
ortie royale	mélilot
kochia à balais	soude roulante
renouée persicaire	euphorbe à feuilles de serpolet
chénopode blanc	renouée liseron***
moutardes**	folle avoine
moutarde des champs	

*stade 1- 4 feuilles seulement, tous les biotypes

**sauf des chiens et tanaise

*** stade 1- 2 feuilles seulement

3,3 L/ha supprime les mauvaises herbes indiquées ci-dessus et les mauvaises herbes suivantes (jusqu'à 15 cm) :

canola spontané*	lépidie densiflore
stellaire moyenne	amarante fausse-blite
galinsoga cilié	amarante blanche
chénopode glauque	matricaire odorante
séneçon vulgaire	pourpier potager
épervière	renouée

prunelle vulgaire	petite oseille
renouée	laiteron potager
moutarde des chiens	abutilon
moutarde tanaise	renouée liseron**

*stade 1- 6 feuilles, tous les biotypes

**stade 1- 4 feuilles

4,3 L/ha supprimera les mauvaises herbes suivantes:

trèfle rouge

POUR UTILISATION EN JACHÈRE D'ÉTÉ

Appliquer à un taux de 3,3 L par hectare dans un volume d'eau de 50 à 100 L d'eau propre par hectare en tant que pulvérisation générale pour supprimer les mauvaises herbes (jusqu'à 15 cm de haut).

3,3 L/ha supprimera les mauvaises herbes suivantes (jusqu'à 15 cm)

bardanette épineuse	crépis des toits
brome des toits	grande ortie
bardane	lépidie densiflore
canola spontané*	ivraie de Perse
céréales spontanées	amarante fausse-blite
stellaire moyenne	amarante à racine rouge
lampourde glouteron	ansérine de Russie
caméline	amarante blanche
lin spontané	matricaire odorante
vergerette du Canada	plantain majeur
vergerette rude	laitue scariole
sagesse-des-chirurgiens	pourpier potager
sétaire géante	radis sauvage
sétaire verte	petite herbe à poux
galinsoga cilié	fausse herbe à poux
salsifis majeur	grande herbe à poux
chénopode glauque	bourse-à-pasteur
séneçon vulgaire	renouée
épervière	petite oseille
prunelle vulgaire	laiteron potager
ortie royale	tabouret des champs
renouée	tournesol sauvage
kochia à balais	mélilot
renouée persicaire	soude roulante
chénopode blanc	euphorbe à feuilles de serpolet
moutarde des chiens	abutilon
moutarde tanaise	renouée liseron**
moutarde des champs	folle avoine
moutardes	

*stade 1- 6 feuilles, tous les biotypes

**stade 1- 4 feuilles

Instructions de nettoyage du pulvérisateur

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation devrait être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.
3. Deuxième rinçage:
 - Remplir le réservoir d'eau propre.
 - Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator, du Clean-Out Spray Tank Cleaner, ou 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau, ou des agents de nettoyage de réservoirs similaires selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
 - Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser reposer pendant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
 - Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
 - Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
4. Troisième rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.

Ne pas utiliser d'ammoniaque avec de l'eau de javel. Un tel mélange libère un gaz avec une odeur de moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit encloué.

Plantes sensibles

Les légumes, fleurs, raisins, arbres fruitiers et autres plantes utiles sont sensibles au 2,4-D et glyphosate, même en quantité négligeable. Faire bien attention de ne pas effectuer de pulvérisation sur ce type de plantes ni de laisser les bruines dériver sur elles au cours de leur période de croissance ou de dormance. Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive. À des températures plus élevées, la vaporisation peut endommager les plantes sensibles poussant à proximité.

Ce produit peut causer des dommages aux pelouses ou aux pâturages s'il est appliqué avant que le gazon ne soit bien établi. De plus, la plupart des légumineuses seront endommagées ou supprimées.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage,
- le trempage du sol ou l'incorporation au sol.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'application	Culture	Nombre maximal d'applications	Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un:	
			Habitat aquatique	Habitat terrestre
Pulvérisateur agricole	Maïs de grande culture Enlist	2	1	2
	Soja Enlist E3	4	1	2
	Jachères d'été et céréales et le maïs de grande culture traitements pré-ensemencement seulement	1	1	1
	Céréales et le maïs de grande culture (après l'ensemencement)	2	1	2

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Enlist Duo contient un herbicide appartenant à la fois au Groupe 4 et/ ou Groupe 9. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Enlist Duo et à d'autres herbicides des groupes 4 et 9. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- S'il y a lieu, utiliser l'herbicide Enlist Duo ou les herbicides du même groupe 4 et/ ou groupe 9 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à www.corteva.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

030524

Code de l'étiquette: CN-30958-010-F

Remplace: CN-30958-009-F